

BURKINA FASO

La Patrie ou la Mort, Nous Vaincrons



ELABORATION DE LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DE L'INTERCOMMUNALITE DU GRAND OUAGA ASSORTI D'UN PLAN CLIMAT AIR ENERGIE DU TERRITOIRE /PHASE 1

RAPPORT DE L'ATELIER DE DIAGNOSTIC PARTICIPATIF DE L'ARRONDISSEMENT 6 DE LA COMMUNE DE OUAGADOUGOU



Bureau d'études



G2 Conception International
Urbanisme - Architecture - Ingénierie

Siège social :
Rue Lamine Gaye
01 BP 3620 Ouagadougou 01
BURKINA FASO
Tél : (226) 25 36 97 86 / 70 16 66 16
email : contact@g2conception.com

Février 2026

SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
1.1 Contexte du rapport	3
1.2 Objectifs	4
1.3 Méthodologie	5
1. aperçu sur l'Arrondissement N°6	6
2. État des lieux des équipements	10
2.1 Les équipements d'infrastructure	10
2.2 Les équipements de superstructure	11
Le forum participatif	16
2.3 Diagnostic participatif Volet CDS	16
2.4 Diagnostic participatif Volet PCAE	19
Conclusion.....	22

INTRODUCTION

1.1 Contexte du rapport

L'élaboration du présent rapport sur l'Arrondissement 6 s'inscrit pleinement dans la dynamique de structuration, de mise en cohérence et d'harmonisation des outils de planification territoriale initiée par la Commune de Ouagadougou dans le cadre de la Stratégie de Développement Urbain (CDS) du Grand Ouaga. Cette démarche vise à renforcer l'articulation entre les diagnostics locaux, les orientations stratégiques métropolitaines et les objectifs de transformation urbaine définis à l'échelle de l'agglomération.

L'Arrondissement 6 occupe une position stratégique au sein du noyau central de la capitale, dans un espace marqué par une forte densité urbaine, une concentration d'activités économiques, un tissu d'habitat mixte et des infrastructures majeures structurant la mobilité métropolitaine. Sa configuration territoriale – composée des secteurs 25, 26, 27, 28 et 29, pour une superficie de 27,7 km² – résulte du redécoupage communal de 2009 et révèle aujourd'hui de nouveaux enjeux urbains liés à la croissance démographique, à l'extension de l'habitat, à la pression foncière et à la demande croissante de services sociaux de base.

Dans ce contexte, le présent rapport vise à offrir une lecture territoriale complète, analytique et opérationnelle de l'Arrondissement 6, en mettant en évidence :

- Les dynamiques physiques, sociales et économiques qui structurent le territoire,
- Les déficits et potentialités observés dans l'offre d'équipements et de services urbains,
- Les enjeux prioritaires en matière de gouvernance, d'environnement, de mobilité, de foncier et d'accès aux infrastructures,
- Ainsi que les interactions essentielles entre l'arrondissement, la ville de Ouagadougou et le Grand Ouaga.

À travers cette approche, le rapport contribue à éclairer la planification locale, soutenir la prise de décision, orienter l'aménagement futur du territoire et préparer une programmation cohérente des investissements, en tenant compte des besoins réels, des dynamiques en cours et des trajectoires de développement souhaitées pour l'Arrondissement 6.

1.2 Objectifs

1.2.1 Objectif général

Établir un diagnostic complet, fiable et territorialement nuancé de l'ensemble des infrastructures et équipements de l'Arrondissement 6, afin d'appuyer la planification stratégique, la programmation des actions prioritaires et l'amélioration de l'offre de services urbains au bénéfice des populations.

1.2.2 Objectifs spécifiques

De manière spécifique, il s'agit de :

❖ Comprendre la dynamique territoriale de l'arrondissement

- Analyser les évolutions spatiales, démographiques et socio-économiques qui structurent le territoire.
- Identifier les zones de pression urbaine, de déficit d'équipements ou de fragilités structurelles.
- Mettre en lumière les contrastes entre quartiers anciens, lotissements récents, zones en transition et espaces résiduels.

❖ Dresser un inventaire exhaustif des équipements

- Localiser, catégoriser et caractériser l'ensemble des équipements d'infrastructure (voirie, eau, assainissement, énergie).
- Analyser les équipements de superstructure : santé, éducation, lieux de culte, équipements marchands, infrastructures culturelles, sportives, touristiques, espaces verts et installations administratives.
- Évaluer la fonctionnalité, l'accessibilité et l'état physique de chaque sous-secteur d'équipement.

❖ Identifier les besoins prioritaires et les déséquilibres territoriaux

- Repérer les zones sous-dotées en infrastructures et celles nécessitant des interventions urgentes.
- Identifier les enjeux majeurs en matière d'inclusion, de sécurité, de mobilité, de résilience climatique et d'accès équitable aux services.
- Détecter les obstacles liés à l'entretien des équipements, à la qualité des voies d'accès, à la disponibilité des services essentiels et à la gestion locale.

1.3 Méthodologie

Le diagnostic territorial de l'Arrondissement 6 a été réalisé conformément à la méthodologie du CDS, qui repose sur une approche intégrée, participative et pluridisciplinaire. Il vise à garantir l'harmonisation des analyses réalisées dans l'ensemble du territoire du Grand Ouaga.

1.3.1 Sources et mobilisation des données

Les données utilisées proviennent :

- Des inventaires d'équipements et d'infrastructures disponibles ;
- Des documents de planification déjà produits au niveau local ;
- Des données territoriales structurées (population, services, infrastructures, équipements) ;
- Des informations institutionnelles pertinentes.

Ces différentes sources ont été croisées afin d'assurer la cohérence et la fiabilité des informations présentées

1.3.2 Processus d'analyse

L'analyse s'est appuyée sur trois lectures complémentaires :

Elle consiste à analyser le milieu naturel, l'occupation du sol, la structure urbaine, les contraintes environnementales et les problématiques d'aménagement.

1.3.3 Lecture socio-économique

Elle porte sur la population, les activités économiques, les infrastructures sociales, l'accès aux services de base et les dynamiques communautaires

1.3.4 Lecture prospective

Cette étape met en évidence les vulnérabilités structurelles, les opportunités d'aménagement, les priorités de développement et les enjeux stratégiques pour l'avenir.

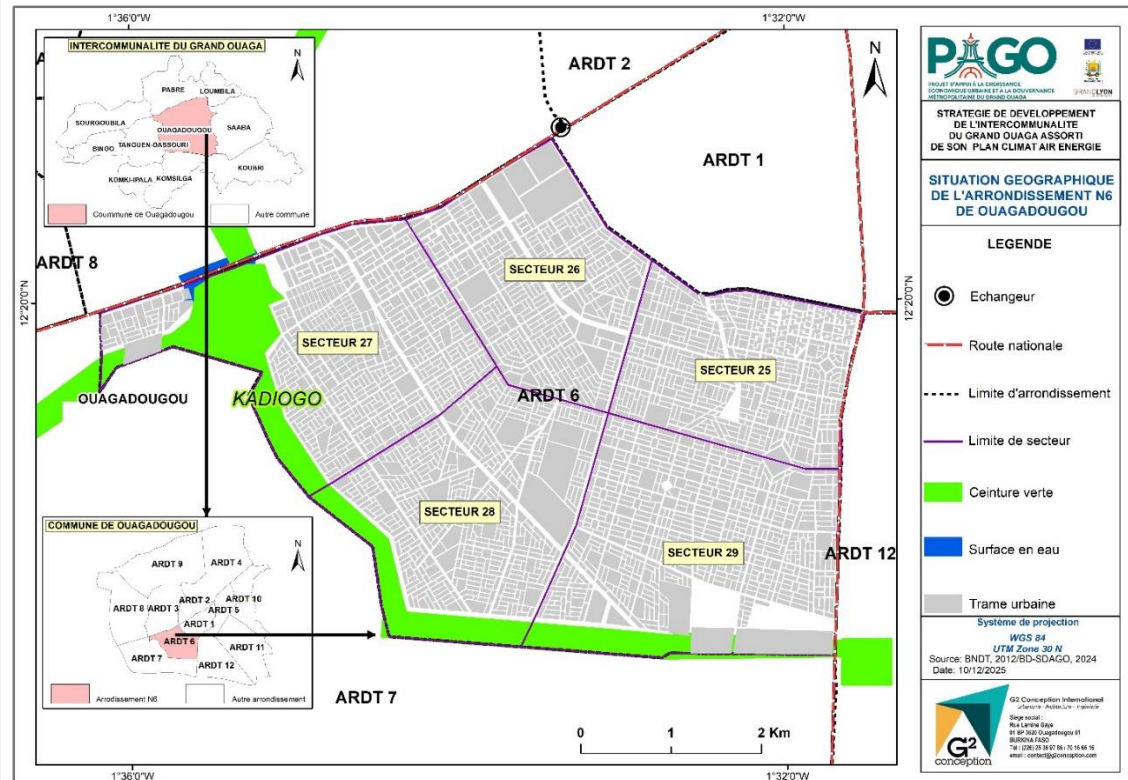
1. APERÇU SUR L'ARRONDISSEMENT N°6

Création : L'arrondissement 6 est issu du nouveau découpage administratif de la ville consécutif à la loi n°066-2009/AN.

Situation géographique et limites :

L'arrondissement 6, celui-ci est situé dans la partie sud-ouest de la commune de Ouagadougou. Il est limité :

- Au Nord : par la circulaire reliant l'échangeur de l'Ouest au commissariat de police situé au sud de l'aéroport, et par l'arrondissement 01.
- À l'Est : par l'axe Ouagadougou-Léo et par l'arrondissement 12.
- Au Sud : par la ceinture verte, du secteur de Winners Chapel jusqu'au niveau de Bethesda, et par l'arrondissement 07.
- À l'Ouest : par l'axe Ouagadougou-Bobo-Dioulasso et par l'arrondissement 03.



Périmètre : Le périmètre administratif correspond au découpage officiel constitué des secteurs 25, 26, 27, 28 et 29.

Superficie : 27,7 km²

Population : 274 482 habitants (RGPH 2029)

Composition de la population (Selon le RGPH 2019 (Monographie) :

- Population majoritairement jeune (moins de 35 ans).
- Taux d'activité parmi les plus élevés de la ville (59,4 %).

Relief : Relief de type pénéplaine faiblement ondulée, typique du plateau de Ouagadougou

Climat : climat soudano-sahélien, marqué par :

- Une longue saison sèche,
- Une saison pluvieuse de juin à octobre,
- Des températures oscillantes entre 18 °C et 42 °C

1. Hydrographie :

L'arrondissement 6 présente un système hydrographique structurant dominé par le barrage de Boulmiougou, situé dans sa partie nord-ouest, qui constitue l'un des principaux plans d'eau du secteur. Ce barrage est alimenté par un cours d'eau naturel faiblement encaissé, caractéristique de la pénéplaine centrale. L'ensemble du réseau draine les eaux de ruissellement issues des secteurs 25 à 29 et joue un rôle essentiel dans la régulation hydrologique locale, le maraîchage périurbain et la gestion des eaux pluviales.

Bien que la présence du barrage soit importante pour les usages environnementaux et économiques, les données du RGPH 2019 montrent qu'il n'est quasiment pas utilisé comme source d'eau domestique, les ménages étant principalement alimentés par les branchements ONEA et les forages.

2. Activités économiques :

Activités commerciales et services

Le commerce constitue l'un des moteurs économiques majeurs du territoire. Il s'organise autour :

- Des marchés (notamment le marché de Boulmiougou et plusieurs yaars secondaires) ;
- De nombreuses boutiques, kiosques et petites unités de vente installées dans les secteurs d'habitation ;
- D'un réseau dense de services marchands : coiffure, couture, restauration, ateliers mécaniques, alimentation générale, téléphonie, imprimeries locales, etc.
- Ces activités répondent aux besoins quotidiens d'une population nombreuse et en croissance, et constituent une source importante d'emplois informels.

3. Artisanat et micro-entreprises

L'arrondissement compte un tissu artisanal actif regroupant :

- Des ateliers de transformation (menuiserie bois et métal, mécanique, réparation d'engins) ;
- Des activités de textile, couture, broderie, maroquinerie ;
- Des unités de fabrication (savonneries, petites unités de transformation alimentaire) ;
- Des artisans indépendants (maçons, peintres, soudeurs, électriciens).

Ces activités sont majoritairement informelles, mais elles jouent un rôle essentiel dans l'économie locale et l'offre de services.

Equipements marchands :

Contrairement à la majorité privée, certains équipements sont publics et structurants :

- Marché de Kouritenga (Secteur 25)
- Marché de Cissin (Secteur 26)
- Marché de Pissy (Secteur 27)
- Marché de Paganini (Secteur 25)
- Marché de Songnaaba (Secteur 25)
- Yaar de Belleville (Secteur 28)
- Yaar Bila (Secteur 28)

Routes :

L'Arrondissement 6 dispose de plusieurs axes structurants qui concentrent la majorité des équipements marchands recensés. La forte présence d'infrastructures économiques le long de ces voies indique l'existence d'un réseau routier dense et très emprunté.

Les principales routes identifiées dans la localisation des équipements (via les dénominations des quartiers et polarités commerciales) sont :

- Axe principal Cissin -Pissy, l'un des corridors urbains les plus animés de la zone sud de Ouagadougou, structuré par de nombreux maquis, alimentations et stations-service.
- Route de Songnaaba, qui relie l'arrondissement à la zone de Ouaga 2000 et supporte une activité commerciale en pleine expansion.
- Axe Kouritenga-Cissin, marqué par la présence de marchés, alimentations, banques et divers services marchands.

- Voies secondaires internes desservant Belleville, Bongnaam, Paglagniri et Bongname, où l'on observe également des boutiques de rue, alimentations et yaars.

Educatif : 155 établissements éducatifs

Privé :

- **135 établissements (soit 87%)**

Public

- **20 établissements (soit 13%)**

Santé : Centres de santé publics

❖ CSPS : 3

- CSPS de Cissin
- CSPS PSUT Pissy
- CSPS (secteur 29)

❖ CM / Centre médical public : 1

- Centre Médical de Pissy (CM Pissy)

❖ Dispensaire public : 1

- Dispensaire de Pissy 17

❖ Cliniques privées : 12

Lieux touristiques : 14 infrastructures touristiques ont été recensées

Espaces de loisirs :

Bien qu'à vocation culturelle ou éducative, certains équipements jouent un rôle sportif important :

- Canal Olympia de Pissy (Secteur 27) espace socioculturel mais également lieu d'animation féminine et jeune.
- Palais de la Jeunesse et de la Culture de Cissin (Secteur 26) héberge des activités de gymnastique, danse et arts martiaux.

2. ÉTAT DES LIEUX DES EQUIPEMENTS

2.1 Les équipements d'infrastructure

2.1.1 Voirie

L'Arrondissement 6 dispose d'un réseau viaire dense mais inégalement aménagé. Les principaux axes structurants (avenues, voies bitumées) sont concentrés autour des quartiers Cissin, Pissy, Kouritenga et Songnaaba, qui constituent des pôles urbains anciens et fortement fréquentés. Ces artères assurent la connexion avec des axes majeurs de la ville comme la route de Kombissiri, la voie de Pissy, la route de l'Université de Ouaga II et les pénétrantes desservant les arrondissements voisins.

Cependant, une grande partie du réseau est composée de voiries en terre, souvent dégradées, surtout en saison pluvieuse. L'accessibilité intérieure des secteurs (notamment certains segments de Songnaaba et Bonsnaam) reste limitée, avec des voies étroites, non aménagées ou difficilement praticables.

Les besoins d'aménagement portent principalement sur le reprofilage, le drainage et la sécurisation des voies, ainsi que la création de radiales secondaires pour améliorer la mobilité interne et la desserte des équipements publics et communautaires.

2.1.2 Eau et Assainissement

L'accès à l'eau potable dans l'Arrondissement 6 est globalement assuré grâce à la présence d'infrastructures stratégiques de l'ONEA et de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement (DREA-C) implantées dans le secteur.

La couverture en branchements domestiques est relativement élevée dans les quartiers formels (Cissin, Pissy, Kouritenga), tandis que les zones périphériques comme Songnaaba ou Bonsnaam présentent encore des insuffisances, entraînant une forte dépendance aux bornes-fontaines et aux revendeurs privés. En matière d'assainissement, l'arrondissement reste confronté à des défis importants. L'absence de réseaux d'égouts structurés oblige la majorité des ménages à recourir aux latrines autonomes, dont certaines ne répondent pas aux normes. Les eaux usées sont souvent déversées dans la nature ou dans les caniveaux ouverts, générant des risques sanitaires et environnementaux.

2.1.3 Énergie

L'arrondissement bénéficie d'une couverture électrique relativement bonne grâce à la présence de la SONABEL de Cissin, qui constitue un point d'ancrage majeur pour la distribution locale. La majorité des ménages des secteurs 25, 26 et 27 disposent d'un raccordement au réseau électrique national.

Toutefois, dans certains quartiers en extension, comme Songnaaba et Bonsnaam, les raccordements restent partiels, et les installations électriques informelles sont encore fréquentes.

L'éclairage public demeure insuffisant dans plusieurs axes secondaires, ce qui affecte la sécurité nocturne et la qualité de la mobilité. Les coupures et variations de tension sont récurrentes, notamment en période de forte demande.

2.2 Les équipements de superstructure

2.2.1 Équipements sanitaires

Le paysage sanitaire de l'Arrondissement 6 se caractérise par une offre dense, diversifiée et majoritairement portée par le secteur privé. Cette configuration reflète à la fois la dynamique urbaine du territoire marqué par une forte densité humaine, une urbanisation compacte et un tissu socioéconomique actif et les besoins croissants en services de santé accessibles, de proximité et adaptés aux exigences d'une population en expansion.

Au total, 40 infrastructures sanitaires ont été recensées dans l'arrondissement. Elles se répartissent comme suit :

- Infrastructures privées : 35 (87 %)
- Infrastructures publiques : 5 (13 %)

L'arrondissement compte trois CSPS publics et un Centre Médical (CM), auxquels s'ajoute un dispensaire public :

- CSPS de Cissin
- CSPS PSUT Pissy
- CSPS (Secteur 29)
- Centre Médical de Pissy (CM Pissy)
- Dispensaire de Pissy 17

Ces infrastructures constituent la base du dispositif public de santé, dont le rôle reste essentiel pour garantir un accès minimal aux soins primaires.

Le secteur privé est particulièrement développé, avec **12 cliniques ou centres médicaux privés.**

2.2.2 Équipements éducatifs

L'arrondissement 6 dispose d'un maillage éducatif particulièrement dense, couvrant tous les secteurs (25, 26, 27, 28 et 29) et la quasi-totalité des quartiers (Cissin, Pissy, Kouritenga, Songnaaba, Bonsnaam, Bongname, Belle-Ville, Wapassi, Paglagniri, etc.). L'offre est largement dominée par les établissements privés : crèches et garderies, centres d'éveil préscolaire, écoles maternelles et primaires privées, complexes scolaires, lycées généraux et techniques, centres de formation professionnelle, établissements franco-arabes et structures d'enseignement supérieur (ISPP, université, centres de formation).

Les écoles et lycées publics jouent un rôle structurant dans ce paysage : écoles primaires publiques de Kouritenga A et B, Cissin, Nelson Mandela, Pissy A/B/C, Naaba Yandfo, Patrice Lumumba, Venegre, Bongname Ouest, ainsi que le Lycée de Cissin. Cette combinaison d'infrastructures publiques et privées assure un continuum éducatif complet, de la petite enfance à la formation professionnelle et supérieure, faisant de l'arrondissement 6 un pôle éducatif majeur à l'échelle de la ville de Ouagadougou.

2.2.3 Équipements marchands

L'Arrondissement 6 de la ville de Ouagadougou se caractérise par une très forte densité d'équipements marchands, essentiellement privés. La base de données met en évidence une offre commerciale extrêmement diversifiée, composée de restaurants, maquis, bars, caves, alimentations, mini-markets, stations-service, boulangeries, marchés, yaars, boutiques de rue, banques, assurances, auto-écoles et autres services marchands.

Ces équipements sont répartis dans l'ensemble des secteurs de l'arrondissement (25, 26, 27, 28 et 29), avec une concentration particulièrement marquée dans les quartiers de Cissin, Pissy, Kouritenga, Songnaaba et Belle-Ville. Ils jouent un rôle central dans l'animation économique, l'emploi local, l'offre de biens et services et la structuration des centralités urbaines émergentes.

À côté de cette offre privée, quelques équipements marchands publics jouent un rôle structurant :

- Marché de Kouritenga (Secteur 25)
- Marché de Cissin (Secteur 26)
- Marché de Pissy (Secteur 27)
- Marché de Paglagniri (Secteur 25)
- Marché de Songnaaba (Secteur 25)

- Marché de Wapassi (Secteur 28)
- Yaar de Belle-Ville et Yaar Bila (Secteur 28)
- Boutiques de rue à Bonsnaam, Pissy et dans certains secteurs périphériques.

Ces marchés et yaars sont des lieux d'échanges très fréquentés, où se concentrent le commerce de vivres, de bétail, de produits artisanaux et de services divers. Ils constituent des centralités commerciales majeures, générant une forte activité économique mais aussi des défis d'aménagement (gestion des déchets, circulation, sécurité, inondations, etc.)

2.2.4 Équipements sportifs

L'arrondissement 6 dispose d'un ensemble d'infrastructures sportives relativement diversifiées, réparties entre les secteurs 25, 26, 27, 28 et 29. Cette offre combine :

- Des terrains de football, très représentés et constituant l'infrastructure sportive dominante ;
- Des espaces omnisports et des terrains polyvalents ;
- Des équipements spécialisés (basket-ball, gym club, clubs d'arts martiaux) ;
- Quelques espaces à vocation socioculturelle accueillant des pratiques sportives (Maison de la Femme, Palais de la Jeunesse et de la Culture).

❖ Terrains de football (infrastructures sportives majeures)

Les terrains de football sont présents dans presque tous les secteurs :

- **Secteur 29 :**
 - Terrain de football (plusieurs mentions)
 - Terrain de sport d'usage communautaire
- **Secteur 25 :**
 - Terrain de sport de Cissin
 - Terrain de sport de Cissin (répétitions confirmant un usage intensif)
- **Secteur 26 :**
 - Terrain de sport (Pissy)
 - Plateau omnisport de Pissy
- **Secteur 28 :**
 - Terrain de sport de Bonsnaam
- **Secteur 27 :**

- Terrain de football isolé mentionné à Dagnoen

❖ Équipements polyvalents et omnisports

Ces infrastructures offrent des possibilités variées (basket-ball, handball, activités diverses) :

- Plateau omnisport de Pissy (Secteur 26) public, central pour les jeunes.
- Terrain de basket de Pissy (Secteur 26) structuré mais nécessitant une maintenance régulière.
- Pôle sportif de Wayalghin (Secteur 21) équipement structurant majeur de l'arrondissement.
- Terrains polyvalents de 1200 Logements (Secteur 23) espaces réservés aux activités sportives publiques.

2.2.5 Équipements touristiques

L'Arrondissement 6 dispose d'un socle touristique solide centré sur l'hébergement, avec une forte présence du secteur privé et une concentration significative dans les quartiers urbains les plus actifs. Malgré cette dynamique, l'offre reste limitée à l'hôtellerie et au para-hôtelier, sans équipements culturels ou de loisirs structurants.

Les hôtels constituent le cœur de l'offre touristique, avec des établissements de différentes gammes, localisés principalement à Pissy, Cissin et Songnaaba.

- Chic Hôtel de Songnaaba
- Hôtel Résidence Grâce Plus de Pissy
- Hôtel Le Carrefour de l'Unité de Pissy
- Hôtel Golden Beach de Songnaaba
- Hôtel Shalom de Kouritenga
- Hôtel Résidence Lafiasso de Cissin
- Hôtel Le Carrefour de Pissy
- Hôtel Le Baobab de Cissin

Les auberges sont orientées vers une clientèle locale ou à budget modéré, souvent situées dans les quartiers populaires.

- Auberge des Amis de Cissin

- Auberge Abanas de Bonsnaam
- Auberge Le Bon Séjour de Cissin

2.2.6 Equipements Administratifs

L'Arrondissement 6 dispose d'un ensemble d'équipements administratifs diversifiés, mêlant services déconcentrés de l'État, institutions publiques de régulation, structures paraétatiques et organismes privés offrant des services administratifs spécialisés.

❖ Structures publiques (9 équipements)

Elles représentent la majorité et concentrent les secteurs prioritaires suivants :

❖ Eau et Assainissement :

- Direction régionale de l'Eau et de l'Assainissement du Centre (DREA-C)

❖ Énergie

- **SONABEL – Agence de Cissin**
- Secteur 25
- ONEA : Office National de l'Eau et de l'Assainissement (Cissin)

❖ Environnement et Développement durable

- **Ministère de l'Environnement et du Développement Durable – Secteur 29**
- **Dépôt CAMEG -Secteur 25** (structure publique pharmaceutique pour l'approvisionnement du système de santé)

❖ Justice et gouvernance

Agence judiciaire de l'État de Songnaaba

❖ Sécurité intérieure

Commissariat de Police de Pissy au Secteur 26

LE FORUM PARTICIPATIF

Le forum de diagnostic communautaire s'est tenu le 28 octobre 2025 à la salle de fêtes de la mairie de l'arrondissement 6. La séance a commencé à 09h 10mn avec la participation de 22 personnes représentant les différentes couches sociales de la commune.

L'ordre du jour du forum s'est articulé comme suit :

- Mot introductif de monsieur le PDS de la commune ;
- Présentation du projet CDS et du PCAE par l'équipe du projet ;
- Réponse aux questions des participants ;
- Travaux de groupes

2.3 Diagnostic participatif Volet CDS

DIAGNOSTIC PARTICIPATIF	
Volet CDS	
Domaine	Problèmes
Environnement	- Absence de bacs à ordures ; - Incinération sauvage des pneus, des ordures ménagères ; - Irrégularité dans l'enlèvement des déchets ; - Non-fonctionnalité du Centre de Traitement des Ordures Ménagères (CTOM) ; - Insuffisance de canaux d'évacuation d'eau ; - Dégradation des voiries par les camions porteurs ; - Installations anarchiques de garages ; - Insuffisance de canaux d'évacuation des eaux pluviales ; - Ramassage des agrégats sur les voies publiques ; - Dégradation des plantes liée à la divagation des animaux ; - Insuffisance de ralentisseurs routiers ; - Faible implication des habitants dans l'élaboration des caniveaux (absence d'atelier participatif. Conséquence : étroitesse des caniveaux ne répondant pas aux besoins de l'arrondissement) ; - Insuffisance d'implication et de dénonciation dans la gestion des déchets par la population ;

	- Manque de répression dans la gestion des déchets ; - Insuffisance d'abonnement/souscription aux collecteurs de déchets ; - Changement de destination (occupations anarchiques) des espaces de jeux en infrastructures religieux ou espace de commerce ; - Changement de destination (occupations anarchiques) des espaces verts en aire de stationnement de gros camions, de maraîcher-culture ; - Insuffisance de fosses septiques au niveau des ménages ; - Marchés pas aménagés ; - Insuffisance d'éclairages publics (occasionnant l'insécurité) (dans certaines écoles, chez le chef, dans les rues, marchés) ; - Mix énergétiques –électricité et solaire (faible % d'utilisation) ; - Limite des énergies solaires : difficulté en maintenance des batteries solaires ; - Insuffisance de protection des câbles électrique occasionnant des courts circuits ; - Etat dégradé des infrastructures administratives empêchent l'installation de l'électricité ; - Vente de bois de chauffe et charbon dans l'arrondissement ; - Utilisation de bois de chauffe dans les activités économiques suivant : doloterie.
Économie	- Chômage accru ; - Manque de forages (frein à la maraîcher-culture) ; - Coûts élevés d'accès aux zones de pâturages (quitter l'arrondissement 06 pour les zones de pâturages) ; - Coûts élevés d'accès médicamenteux Animaux ; - Coûts élevés d'aliments de bétail ; - Absence de réception depuis deux ans de la zone maraîchère malgré la création de 10 forages ; - Hausse de délestage (destruction des consommant périssable).
Sociale, culture et démographie	- Hausse de vente et consommation des boissons frelatées ; - Hausse de consommation de drogues ; - Faible implication des autorités sur la question des fournisseurs de stupéfiants (drogues, boissons frelatées) ;

	- Faible taux d'implication de certains parents dans l'éducation de leur enfants (submerger par leur activités professionnel –vendeurs (ses) aux marchés...); - Faible approche bilatérale des jeunes et personnes du 3em âges dans l'éducation culturelle/la transmission des valeurs culturelles ; - Dégradation des valeurs culturelles par les réseaux sociaux sur les jeunes ; - Accaparement des terres par les promoteurs immobiliers ; - La ligne d'information depuis le domaine, l'urbanisme... ne parvient pas jusqu'au bas de l'échelle-la population ; - Inadaptation du découpage (ex : Zagtoui Nord et Sud).
Infrastructures	- Dégradation des voiries par les camions porteurs ; - Insuffisance de routes bitumées ; - Insuffisance de canaux d'évacuation d'eau ; - Etroitesse des caniveaux ; - Vétusté des infrastructures administratives empêchant l'installation électriques ; - Insuffisance d'écoles publiques (primaire, secondaire) augmentant le nombre d'enfants de rues. Sur 132 écoles, 28 publiques. Certains établissements privés ne sont pas reconnus ; - Marchés archaïques (besoin d'aménagement) ; - 3 cimetières dans l'arrondissement Goughin, Bongnaam et Kouritenga. Absence de clôture à Bongnaam. Non aménagement des autres ; - Insuffisance de cimetières (Plein) ; - Mauvaise gestion des cimetières et centre de santés publics ; - Insuffisance de centre de santés publiques ; - Non-application de la gratuité des soins des enfants de 0 à 5ans dans les centres de santé publics ; - Insuffisance de toilettes scolaires adaptées au genre et personnes handicapées ;

Gouvernances	○ Revoir le plan de viabilisation de l'arrondissement ; ○ Faible implication des habitants dans l'élaboration des caniveaux (absence d'atelier participatif. Conséquence : étroitesse des caniveaux ne répondant pas aux besoins de l'arrondissement) ; ○ Absence d'autonomie ; ○ Faible implication des autorités dans la limitation des énergies dégradant le couvert végétal –charbon, bois de chauffe ; ○ Faible implication des autorités sur la question des fournisseurs de stupéfiants (drogues, boissons frelatées).
---------------------	---

2.4 Diagnostic participatif Volet PCAE

Volet PCAE	
Domaines	Problèmes
Réchauffement climatique	- (Pics de chaleur et fraîcheur constate dans l'arrondissement 06) ; - Hausse de cas de maladies (paludisme –saison chaude du fait de dormir dehors ou sans moustiquaire et en saison froide-, hypertension artérielle en saison chaude, toux, rhume, tuberculose, pneumonie) ; - Déshydratation corporelle ; - Pas assez d'ombre dans certains établissements ; - Baisse de rendement scolaire (absence, retard, baisse de concentration) et baisse d'encadrement (professeurs) ; - Hausse de ressenti de la chaleur due aux matériaux de construction non-adaptés à cet effet ; - Hausse de consommation en énergie ; - Hausse de délits mineurs (vole) ; - Hausse de délestage (destruction des consommant périssable-yaourt, saucissons ...) ; - Hausse de mortalités (en saison chaude) des personnes du 3em âges.

Les précipitations	- Hausse de cas de noyades (par les eaux de pluies et retenus d'eau) ; - Hausse d'accidents de circulation ; - Destruction d'habitats ; - Destruction maraîchère.
Les vents forts	- Hausse de cas de maladies ; - Décoiffage des hangars marchands ; - Déracinement des arbres ; - Destruction des installations électriques ; - Hausse de risque d'accident.
Solutions d'adaptation	
- <u>Perturbation des températures</u> - Reboisement ; - Plus d'hydratation ; - Promouvoir la construction d'hangars en paille (matériaux locaux). - <u>La pluviométrie</u> - Construction et Curage des caniveaux et fosses ; - Interdire la construction d'habitats dans les zones inondables ; - Dégager et aménager les zones inondables ; - Interdire l'occupation des axes de ruissellement d'eau ; - Les vents violents - Emonder les branches des arbres ; - Sensibilisation sur les bonnes pratiques en cette période ; - Réduire la mobilité.	
Mesures d'atténuation	
- Sensibiliser, interdire et sanctionner l'incinération ; - Recyclage des pneus ; - Instaurer une journée à vélo ou transport en commun ; - Promouvoir le co-voiturage ; - Promouvoir l'utilisation des énergies renouvelable ; - Promouvoir un puits carbone (restaurer la ceinture verte, les jardins) ;	

- Dégager les occupants de la ceinture verte et reboiser.

Synergies et Actions Potentielles entre les auteurs du territoire intercommunal

Q1 : Changement Mentalité pour gérer les transitions énergétiques et écologiques

- Instaurer une journée à vélo ou transport en commun
- Instaurer, appliquer et contrôler un métrage en largeur et longueur pour l'inhumation (Gestion des cimetières)
- Pre-tracer la longueur et largeur des tombes pour prévenir l'inhumation nocturne qui échapperont au contrôle

Q2 : Produire et valoriser les ressources naturelles endogènes

- Protéger, entretenir les plantes médicinales
- Réaliser des infrastructures de collecte des eaux

Q3 : Changement de mode de vie et de comportement liés au déplacement, habitation, consommation et aménagement

- Promouvoir l'implication des leaders religieux et coutumiers dans la sensibilisation sur l'éducation environnementale

PRIORISATION DES ENJEUX ET DES DEFIS

<u>Enjeux</u>	<u>Défis</u>
1. Gestion des déchets (solides et liquides) ; 2. Insuffisance et dégradation d'infrastructures et équipements sociaux collectifs de base et voiries ; 3. Insuffisance des espaces verts et dégradation de la ceinture verte ; 4. Absence d'aménagements des espaces verts ;	1. Améliorer la gestion des déchets et promouvoir l'éducation environnementale ; 2. Restaurer et réaliser les infrastructures socio- collectifs de base et voiries ; 3. Restaurer la ceinture verte et viabiliser les espaces verts ; 4. Améliorer l'éclairage des espaces publics ;

5. Insuffisance d'éclairages publics ; 6. Insécurité urbaine et commercialisation incontrôlé de boissons frelatées et stupéfiants ; 7. Impacts des réseaux sociaux sur l'éducation des enfants ; 8. Absence de cadre de concertation à la promotion de la culture ; 9. Absence d'autonomie financière de l'arrondissement 06. 10. Problèmes fonciers et carrières abandonnées.	5. Améliorer la sécurité urbaine et lutter contre la prolifération des boissons frelatées et stupéfiants ; 6. Renforcer le contrôle sur l'utilisation des réseaux sociaux ; 7. Instaurer des cadres de concertation à la promotion, la valorisation et l'appropriation de la culture ; 8. Accorder plus d'autonomie à l'arrondissement 06.
--	--

LA VISION

“ A l’horizon 2050, l’arrondissement 06 est espace sain, sécurisé, écologique, autonome, résilient, doté d’infrastructures et équipements moderne et durable ”

CONCLUSION

Le présent rapport du diagnostic participatif de l'**arrondissement 6** a fait l'état des problèmes de ce territoire relatif à la vision du CDS et du PCAE, point de départ de l'élaboration de la stratégie pour la réalisation des objectifs de développement du Grand Ouaga.